

COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance de Conseil municipal du lundi 12 octobre 2009

Présents : Hubert Dethurens, maire.
Catherine Koumrouyan et Philippe Lädermann, adjoints.

Jean Batardon, Benjamin Huberman, Denis Mandallaz, Dominique Pascual, Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Laurent Thévenoz, Laurent Zimmermann.

Excusé: Yves Mermet, en cours de formation.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2009
2. Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2010
3. Présentation du budget de fonctionnement 2010
4. Arborisation au nord du village
5. Communications de l'exécutif
6. Divers
7. Questions du public

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2009

Moyennant quelques corrections d'ordre cosmétique présentées par le secrétaire, le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2009 est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2010

Les quatre personnes responsables des locaux de vote pour l'année en cours ont accepté de renouveler leur mandat pour l'année prochaine. C'est donc à l'unanimité que le Conseil municipal nomme les responsables suivants pour 2010:

<i>Fonction</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>adresse</i>	<i>Année de naissance</i>
Présidente	Olga Mermet	1, route du Coteau	1964

Vice-président	Jean-Pierre Bortoli	7C, route du Coteau	1950
Suppléant de la présidente	Leopoldo Aldi	7A, La Vy-Neuve	1960
Suppléante de la vice-présidente	Marie-Claire Colliard	29, rue de la Maison-Forte	1953

3. Présentation du budget 2010

Le secrétaire remet à chaque conseiller(e)s présent les documents mentionnés ci-dessous :

- un exemplaire du budget de fonctionnement 2010 avec les chiffres comparatifs suivants: comptes 2007 et 2008 et budget 2009.
- le tableau des amortissements économiques 2010 – crédits d'investissement terminés.
- le tableau des amortissements économiques 2010 – crédits d'investissement en cours.
- la situation des emprunts au 31 décembre 2009 et prévisions 2010 – emprunts du patrimoine administratif; intérêts portés au budget de fonctionnement.
- la situation des emprunts au 31 décembre 2009 et prévisions 2010 – emprunts du patrimoine financier; intérêts portés au budget de fonctionnement.
- la situation des emprunts au 31 décembre 2009 et prévisions 2010 – emprunts du patrimoine financier; intérêts portés aux comptes d'exploitation des immeubles locatifs.
- Un tableau récapitulatif du budget administratif 2010.

En introduction, le maire rappelle que ce budget a été établi sur la base d'un centime additionnel au taux de 46. Il précise notamment qu'en raison de la crise financière qui a secoué les places boursières à la fin de l'année dernière, les rentrées fiscales ont été revues à la baisse par le Département des Finances et que l'exécutif a été très prudent lors de l'estimation de ce poste. Enfin, il informe le Conseil que ce budget a été préparé avec beaucoup d'attention par l'exécutif et le comptable communal et qu'il le trouve réaliste. Comme chaque année, il demande aux conseiller(e)s d'examiner avec soin les documents qui leur ont été remis ce soir et leur rappelle qu'ils peuvent en tout temps s'adresser au secrétaire-comptable ou à lui-même pour obtenir des explications complémentaires.

Le budget ainsi que tous les tableaux s'y rapportant sont alors présentés au Conseil à l'aide d'un projecteur et d'un écran, ce qui en rend la lisibilité bien meilleure. Le maire et le comptable commentent toutes les rubriques. Des explications sont données chaque fois que cela est nécessaire et les conseillers posent toutes les questions qui leur paraissent utiles.

Total des charges: CHF 1'999'975.—

Total des revenus: CHF 2'012'198.—

Excédent des revenus: CHF 12'223.—

Au terme de cette présentation, une discussion générale s'engage d'où il ressort clairement que la majorité du Conseil pense que ce budget a été établi d'une manière prudente et qu'il est parfaitement réaliste et crédible. C'est donc sur cette base que le maire demandera au Conseil de l'adopter lors de la séance du 9 novembre prochain. Entre-temps, il est prêt à répondre aux questions de la Commission des Finances si elle juge utile de se réunir.

4. Arborisation au nord du village

Sous la conduite de Bradley Stillwagon, la Commission "Routes et circulation/parcs et promenades" s'est réunie afin d'élaborer un projet d'arborisation au nord du village qui permettrait de mettre en valeur l'œuvre de M. Manuel Torres récemment acquise par la commune. Les espèces choisies sont les suivantes: chênes verts, buis et troènes. Au moyen de photomontages, Bradley montre de manière concrète ce que cela pourrait donner. D'une manière générale, le Conseil est entièrement d'accord avec ce projet et charge l'exécutif de réaliser cette arborisation en mandatant une entreprise parmi les trois qui ont été sollicitées par la Commission et qui ont présenté un devis.

5. Communications de l'exécutif

- a) Promotions citoyennes. La date de la cérémonie a été fixée par la ville de Genève au 1^{er} février 2010. Actuellement ce sont 13 jeunes gens de la commune nés en 1992 qui sont concernés. Un membre de l'exécutif et quelques conseiller(e)s les accompagneront à cette manifestation qui aura lieu au Théâtre du Léman.
- b) Un avis de droit concernant la mise en œuvre de la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial à la journée a été demandé par l'ACG et la ville de Genève. Cet avis contredit clairement les dispositions que l'Etat entendait voir prises par les communes sur ce dossier. Catherine Koumrouyan relate que le Couffin, organe de coordination des communes de la Champagne, va ainsi pouvoir continuer à fonctionner de la même manière. Chaque conseiller(e) reçoit copie de cet avis.
- c) Sortie à skis. Jean Batardon informe le Conseil que les dates retenues sont le samedi 30 janvier et le samedi 6 mars 2010. Il a déjà pris contact avec le responsable de la buvette pour la soirée "lasagnes" qui suivra la deuxième sortie.

- d) Salle communale. La sono ne fonctionne plus et sera remise en état très prochainement. De plus, la commune va acquérir une rampe permettant aux personnes handicapées d'accéder plus facilement à la salle.

6. Divers

- Fête de Noël des écoles. Catherine Koumrouyan nous informe que les enseignants souhaitent organiser cette fête dans l'école (Laconnex ou Soral) où les enfants sont scolarisés et non selon leur lieu de résidence, ce qui est le cas jusqu'à présent. Catherine juge cette solution insatisfaisante car la fête perd alors de sa valeur villageoise à laquelle parents, grands-parents et proches trouvent beaucoup de plaisir. Elle demande l'avis du Conseil municipal qui, très clairement, va dans son sens et se prononce pour le statu quo.
- Laurent Zimmermann dit que le transport des aînés à la Foire de Genève était très apprécié. Comme la Foire n'a pas lieu cette année, il demande s'il est possible d'offrir ce service pour une autre manifestation. Le maire lui répond que ce transport ne se faisait que lorsque la Foire accueillait les Floralies. Afin de mieux connaître les désirs de nos aînés à ce propos, nous tenterons de faire un sondage lors du repas de fin d'année.
- Jean Batardon souhaite savoir s'il est prévu d'assainir l'Eaumorte à la sortie du village. Le maire répond que rien n'est prévu dans l'immédiat et que deux bacs de rétention y ont été installés il y a quelques années. Par contre l'assainissement des eaux de l'Eaumorte se fera dans le cadre des travaux de raccordement des STEP de Soral et de Laconnex au réseau de la Loire. Ces travaux commencent actuellement à Soral et continueront en février 2010 sur la commune de Laconnex.

7. Questions du public

M. Dominique Von Burg, journaliste à la Tribune de Genève, assiste à la séance mais n'a pas de question particulière à poser.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 21h30.

Gabriel Dethurens
Secrétaire communal